

Viol à Mounana

Il agresse sexuellement une octogénaire

SCOM

Libreville/Gabon

LES viols à l'encontre des femmes du troisième âge commencent à devenir légion, que l'on en vient à ce point se demander, s'il ne s'agit pas d'une nouvelle forme d'épidémie. Steeve Mihindou, Gabonais de 32 ans, vient d'être interpellé par les gendarmes de la brigade de la commune de Mounana, dans le département de la Lébombi-Leyou, pour des faits de cette nature.

Le délinquant sexuel présumé a été déféré, hier matin, devant le procureur de Franceville, qui l'a, après audition, mis sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt locale.

Mihindou est poursuivi pour abus sexuels sur Simone K., une compatriote de 80 ans. Les faits se déroulent au village Baya-Baboma, à environ 7 km du centre de Mounana. Nous sommes le mercredi juin

2017. Vers 15 heures, la vieille dame, dans le cadre de ses activités agricoles, prend le chemin de la brousse. L'octogénaire doit extraire de l'eau des tubercules de manioc, en vue de procéder à leur transformation pour la consommation. La zone d'humidification des tubercules se trouve à 500 m de son domicile. Aussi, parvient-elle à effectuer un premier tour sans problème. Mais il reste encore une petite quantité, qu'elle ne tient absolument pas à voir rester un jour de plus dans l'eau. La cultivatrice reprend donc le sentier du champ.

A mi-parcours du point d'eau, Simone K. rencontre Steeve Mihindou. Le jeune homme qui tient deux bouteilles de bière, propose à boire à la vieille dame. Mais cette dernière décline l'offre, expliquant que le médecin lui a formellement interdit de consommer de l'alcool. Dame K. reprend sa route.



Photo : D.R.

Steeve Mihindou, ici au poste de gendarmerie, dit avoir agi sous l'effet de l'alcool.

Mais alors qu'elle croit son interlocuteur parti, quelle n'est pas sa surprise de voir ce dernier faire des va-et-vient sur le lieu de leur conversation. Prise de panique, elle remet son panier sur le dos, pour regagner rapidement le village.

Mais à peine a-t-elle fait quelques pas, qu'elle se retrouve nez-à-nez avec le jeune homme, visiblement animé par de mauvaises intentions. L'octogénaire voit juste, car tout d'un coup, Steeve Mihindou la saisit par le cou; tout en lui ordonnant de se taire : « Si tu cries, je te tue », aurait-il menacé. Mais en dépit de

ces intimidations de son agresseur qui a pris soin de masquer son visage à l'aide d'un tee-shirt blanc, la vieille femme se met à hurler. Les appels au secours de la victime, malheureusement, n'empêchent pas le présumé délinquant sexuel d'assouvir sa libido. Quelques heures plus tard, la dame s'arme de courage et se rend à la brigade de gendarmerie de Mounana, pour porter plainte et le mis en cause est rapidement appréhendé. Il n'aura donc pas eu, comme le révélera un Officier de police judiciaire (OPJ) par la suite, le temps de prendre le large.

Carambolage sur le boulevard Triomphal Omar Bongo, hier matin

Pas de victimes mais des dégâts matériels considérables

JNE

Libreville/Gabon

UN carambolage s'est produit, hier matin, à Libreville, sur le boulevard Triomphal Omar Bongo, précisément au niveau de l'ambassade de Guinée, dans le sens Cité de la Démocratie-Hypermarché Mbolo.

Cinq véhicules sont entrés en collision aux environs de 6H30. Si aucune victime n'est à déplorer, en revanche les dégâts matériels sont considérables. D'après les premiers éléments de l'enquête, un ralentissement brusque d'une des voitures en mouvement, en l'occurrence un Toyota à usage de taxi immatriculé B7-356-AA, serait la cause de l'accident, la chaussée étant particulièrement glissante sur ce tronçon à ce moment-là, suite à un crachin.

C'est ainsi que le Mitsubishi (DG-642-AA) qui suivait le taxi, lancé comme une bombe, n'a pu éviter

depar l'arrière. La violence du choc était telle, que les trois autres véhicules (un Toyota Avensis, un Toyota et un Toyota Corona immatriculés respectivement CZ-600-AA, CX 409 AA et EC-276-AA) roulant devant le taxi, seront à leur tour touchés l'un après l'autre, par un effet d'entraînement.

Une enquête est en cours afin de déterminer les circonstances exactes du carambolage et situer les responsabilités.

Toujours dans le même périmètre, cette fois-ci dans le sens Hypermarché Mbolo-Cité de la Démocratie, un véhicule de marque Toyota Prado, immatriculé 1816 G8 C, a fait une sortie de route à proximité de l'échangeur de l'ancienne RTG, finissant sa course sur le terre-plein, à côté d'un poteau électrique. Un excès de vitesse et (toujours) une chaussée glissante seraient à l'origine de cette embardée qui a fait elle aussi quelques dégâts matériels.



Les deux véhicules à l'origine du carambolage.

REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE ET DE L'INSERTION DES JEUNES

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE (PRODECE)

CONSULTATION OUVERTE POUR LES SERVICES DE NETTOYAGE ET DE GARDIENNAGE

No de Prêt : 8582

No. de référence : AON/01-2017/UCP-PRODECE

1. La République Gabonaise a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le coût du **Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PRODECE)** et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer les paiements autorisés au titre des marchés du Projet. L'UCP_PRODECE sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les services suivants :
 - Lot n° 1 : Prestations de service de nettoyage, d'entretien des bureaux et d'espace vert du siège de l'UCP ;
 - Lot n° 2 : Prestations de gardiennage, de surveillance et de sécurité de l'UCP.
2. L'Appel d'Offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'Offres international spécifiées dans la publication de la Banque « Directives : passation des Marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA » version révisée en juillet 2014 et est ouvert à tous les Soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'Appel d'Offres.
3. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres auprès du PRODECE à l'adresse mentionnée ci-dessous les jours ouvrables de 8 H 00 à 15 H 30.
4. Les exigences en matière de qualifications sont : justifier un chiffre d'affaires au moins égal à 3 fois le montant de l'offre au cours des 2 dernières années, avoir exécuté au moins deux marchés de même nature au cours des cinq dernières années et, apporter la preuve de l'existence légale avec un personnel qualifié.
5. Aucune marge de préférence nationale ne sera accordée dans le cadre de cet appel d'offres.
6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de 30 000 (trente mille) F.CFA en espèces ou par chèque certifié.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse du PRODECE mentionnée ci-dessous au plus tard le 25 juin 2017 à 15 H 00 mn.
8. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents, à l'adresse du PRODECE mentionnée ci-dessous le 25 juin 2017 à 15 H 30 mn.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille FCFA.
11. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

UCP-PRODECE - Quartier Haut des Gué Gué (à côté du RAPAC ou à l'Ancien siège d'Azur) - B.P. 1269 Libreville - GABON
Tel : + 241.06.06.07.25 - E-mail : ucp.prodecegabon@gmail.com et bmouiri@gmail.com

Le Coordonnateur